2. Suivre une association et recevoir les notifications

Pour l'habitant. Suivre une association, c'est recevoir sur son téléphone une notification quand elle publie, et la veille de ses événements. Les alertes de la mairie arrivent à tous, sans rien choisir.

Temps nécessaire : 2 minutes. **Ce qu'il vous faut :** l'appli installée (fiche 1).

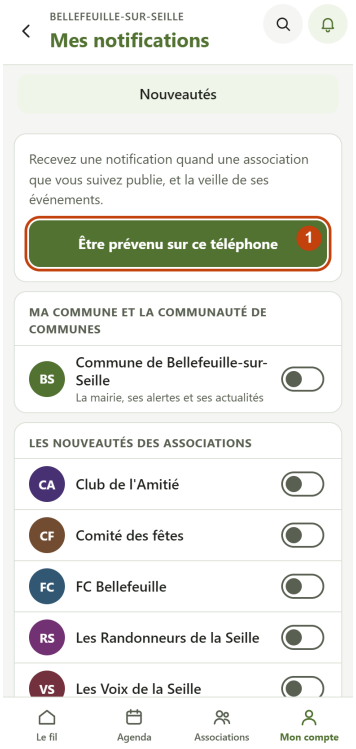
Étape 1 : ouvrir « Mes notifications »

Dans l'appli, touchez la **cloche** ①, en haut à droite. Vous pouvez aussi passer par **Mon compte** ②, puis **Mes notifications**.



Étape 2 : autoriser les notifications

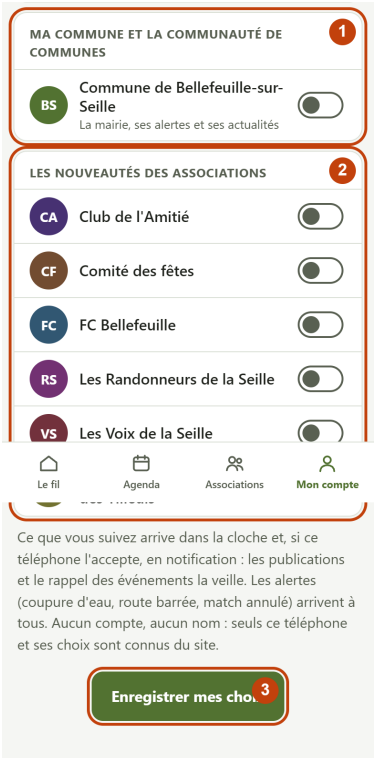
Touchez **Activer** ①. Le téléphone demande la permission : acceptez. Le bouton devient **Ne plus être prévenu** : le téléphone est inscrit.



Étape 3 : choisir ce qu'on suit

En dessous, chaque acteur a son interrupteur :

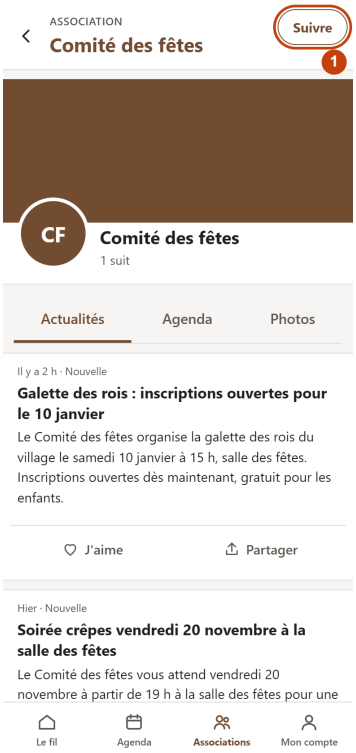
1. **Ma commune** ① : la mairie, ses alertes et ses actualités.
2. **Les associations** ② : touchez l'interrupteur de celles qui vous intéressent.
3. Touchez **Enregistrer mes choix** ③, en bas de la page.



> **Sans compte :** vos choix sont gardés par le téléphone lui-même. Personne ne connaît votre nom ni votre adresse.

Depuis la page d'une association

Sur la page d'une association, le bouton **Suivre** ① fait la même chose en un toucher. Il devient **Ne plus suivre**.



Si ça ne marche pas

- **Je n'ai pas oublié « Enregistrer mes choix » ?** C'est l'oubli le plus courant : les interrupteurs ne comptent qu'une fois enregistrés.
- **Aucune notification n'arrive** : vérifiez dans les réglages du téléphone que les notifications de l'appli sont autorisées, puis rouvrez **Mes notifications** dans l'appli.
- **Sur iPhone** : les notifications ne marchent que si l'appli a été ajoutée à l'écran d'accueil et ouverte depuis son icône.
- **Je ne veux plus rien recevoir** : **Mes notifications**, puis **Ne plus être prévenu**.